



MAIRIE DU BEC HELLOUIN

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 59 – SEPTEMBRE 2020

REUNION DU 4 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. FINET Pascal, Maire.

Etaient présents : MM. FINET, BRETHEAU, COUY, GAUTIER, FALCE, THONNEL, Mmes BRUNY, GEOFFRION, HUGUET-HERMENAULT et LABOIS

Absente excusée : Mme DECONNINCK

Mme LABOIS a été désignée secrétaire de séance.

Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Le conseil municipal a dû revoir la délibération prise lors de la dernière réunion concernant les délégations plafonnées qu'il a consenties au maire.

En effet, certaines délégations n'étaient pas chiffrées, il s'agit de celles concernant :

- Réalisation des emprunts dans la limite de 60 000€
- Passation de marchés dans la limite de 40 000€
- Régler les conséquences dommageables des accidents des véhicules municipaux pour 20 000€ maximum
- Demander l'attribution de subventions dans la limite de 100 000€

Désignation du représentant de la commune à la CLECT

Le conseil municipal a désigné M. FINET pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Compétences Transférées (CLECT) de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (IBTN)

Commissions de l'IBTN

Les conseillers municipaux ont candidaté pour faire partie des commissions de l'IBTN. Sachant que les commissions sont au nombre de 16 et que seuls 25 conseillers peuvent siéger par commission, ils ont dû prioriser leurs candidatures.

Repas des Sages

Vu les conditions sanitaires en période de pandémie de COVID, M. le Maire pense que la tenue du repas du 11 novembre même en respectant les gestes barrières semble inadaptée et présente un risque pour les convives. Il invite donc le conseil municipal à réfléchir à une alternative qui permettrait quand même d'honorer nos Anciens en attendant des conditions meilleures pour reprendre le traditionnel repas.

Après avoir largement débattu, le conseil municipal décide de remplacer ce repas, à titre exceptionnel pour l'année 2020 par l'attribution d'un bon d'achat par foyer à prendre chez les commerçants du village.

Ces bons seront distribués courant novembre et à utiliser avant le 30/01/2021.

Le reste des commémorations, messe et dépôt d'une gerbe au monument, se dérouleront normalement le 11 novembre dans le respect des gestes barrières ;

Création d'un poste d'agent contractuel pour assurer le secrétariat de la mairie

M. le Maire rappelle au conseil municipal que Mme Lambea, officiellement en retraite de son poste depuis le 30/06/2020, avait accepté de continuer quelques mois en attendant que la personne pressentie pour la remplacer soit disponible pour prendre ses fonctions.

Puis il présente M. Christian Jacquot, secrétaire de mairie de La Harengère et de St Meslin du Bosc, qui a fait acte de candidature pour occuper ce poste au Bec Hellouin.

M. Finet demande à M. Jacquot de se présenter s'en suit un temps d'échange avec les membres du conseil municipal.

M. le Maire invite le conseil municipal à créer un poste d'agent contractuel pour la mission de secrétaire de mairie.

A l'unanimité le conseil municipal approuve cette création de poste et l'embauche de M. Jacquot.

Soutien scolaire

M. le Maire remercie les conseillers municipaux présents et les personnes du village qui se sont investis dans le soutien scolaire pendant l'été, 2 à 4 enfants primaires et secondaires y ont participé.

Un verre de l'amitié rassemblera tous les participants courant octobre.

Vallée de la jonquille



Rappelons-nous, il y a quelques mois pendant le confinement, avaient germé une excellente idée : faire de la vallée du Bec, de Pont-Authou au Buhot : LA VALLEE DE LA JONQUILLE

Les premières fleurs de l'année qui annoncent le printemps. Chacun pourrait, à l'extérieur, le long de la clôture de sa propriété, au pied des grillages ou des murs planter le maximum d'oignons de jonquilles ce qui donnerait pour l'année prochaine une vallée colorée.

C'est le moment de procéder aux plantations et nous nous souviendrons que nous les avons mis en place lors d'une période difficile en signe d'espoir.

Site internet pour trouver de belles jonquilles :

www.promessedefleurs.com

Décos pour Noël :



Nous avons besoin de vous pour décorer notre village au moment de Noël en plus des illuminations habituelles. Apporter de la gaieté et de la convivialité est essentielle pour rendre notre village agréable, accueillant et festif en cette période compliquée.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Un atelier pour élaborer des décorations se tient à la mairie tous les jeudis à 15h depuis le 08/10/2020 autour d'un thé et de petites douceurs.
- Pour le plaisir de tous, les façades des maisons pourraient être décorées par chacun et les portes d'entrée pourraient être ornées d'une couronne de Noël. Si vous avez besoin d'aide, les petites mains de l'atelier se feront un plaisir de vous dispenser leurs conseils.

« Et si on décorait nos fenêtres de bougies ou de lumières la nuit de la Ste Lucie le 13 décembre ?? »



Propriétaires de gîtes, attention !!!!!

Le week-end dernier, grâce à la vigilance de la gendarmerie, nous avons évité de gros problèmes générant des troubles de voisinage et sur la voie publique. Trois individus avaient loué un gîte au Bec avec l'intention d'y faire une réunion de famille.

Or, la gendarmerie a découvert sur les réseaux sociaux l'organisation d'une méga fête d'environ 300 personnes avec musique et alcool ainsi que la mise en œuvre de moyens de transport en commun en provenance des villes environnantes vers notre village.

Nous avons été épaulés par les services de la préfecture et de la gendarmerie pour faire face à cet événement inattendu.

Donc, face à ce type de situation qui, dans les circonstances actuelles, risque de se reproduire **redoublez de vigilance et n'hésitez pas à appeler la gendarmerie en cas de doute.**

INFORMATIONS

Destruction des chardons et du gui : nous vous rappelons que la destruction des chardons et du gui dans les arbres est une obligation.

COVID : suite au passage de notre département en zone rouge le 20/09, M. le Préfet appelle les habitants de l'Eure à adopter un comportement responsable et civique afin d'éviter d'avoir à prendre des mesures plus restrictives si la situation venait à s'aggraver encore.

Coupure d'électricité : le lundi 19 octobre entre 13h30 et 17h00 au centre du village.

Circulation rue St Nicolas : une signalisation STOP sera implantée rue St Nicolas au croisement avec la rue des Granges.

Services

Mairie : lundi : 14h à 16 h et vendredi : 16h à 19h (hors jours fériés) –

Tel 09 62 37 76 63 Courriel : mairie-lebechellouin@orange.fr

Bibliothèque : horaires d'ouverture

lundi : 15h30 – 18h30

mercredi : 16h30 – 18h30

vendredi : 15h30 – 19h

Agenda :

11 novembre à 10h30 : messe à l'abbaye et dépôt d'une gerbe au monument aux morts